

Classe Préparatoire à l'Apprentissage (CPA)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La CPA accueille sous statut de stagiaire de la formation professionnelle, des jeunes qui souhaitent recevoir une initiation professionnelle en rapport avec le métier qui les attire. Les objectifs sont les suivants :

- permettre au stagiaire de posséder les pré-requis nécessaires à son entrée en apprentissage,
- découverte des métiers à profils en entreprise,
- affiner le projet professionnel du jeune et l'initier au métier choisi.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission en CPA est réservée aux jeunes ayant 15 ans révolus qui choisissent la voie de l'apprentissage. L'accord du responsable légal est indispensable pour les stagiaires mineurs.

ORGANISATION DES ETUDES

La durée du cycle est de 1 an.

La formation alterne un enseignement théorique à l'UFA et un enseignement du métier en entreprise. En général, 18 semaines de formation à l'UFA avec un rythme d'alternance d'une semaine sur deux.

La formation pratique et les savoir-faire professionnels sont acquis au sein de l'entreprise, sous la responsabilité du maître de stage.

Les connaissances sont complétées par la formation théorique dispensée à l'UFA.

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Modules d'enseignements généraux		Modules professionnels	
DISCIPLINES	Horaires	DISCIPLINES	Horaires
M1 : Expression - communication	5	M10 : Régulation, préparation et exploitation des stages	3
M2 : Mathématiques	5	M11 : Initiation à la profession et découverte des métiers - Insertion socio-professionnelle	5
M3 : Hist-Géo / Education civique et sociale	2	M12 : Projet professionnel	1
M4 : Anglais	1		
M5 : Education Physique et Sportive (EPS)	2		
M6 : Hygiène et santé	1		
M7 : Education Socioculturelle	2		
M8 : Droit du travail	1		
M9 : Informatique	2		

APRES LA CPA

La CPA vise l'entrée en CAPa (Certificat d'Aptitude Professionnel agricole) ou en BAC PROFESSIONNEL par apprentissage.